

CANCER DU SEIN EN QUÊTE DE RÉPARATION

Texte **Rachel Guilbault**

► **LE CANCER DU SEIN PEUT ÊTRE D'ORIGINE PROFESSIONNELLE. EN MOSELLE, LES SYNDICATS DE DIFFÉRENTS SECTEURS — MINES, SANTÉ-SOCIAUX — MÈNENT L'ENQUÊTE SUR LES LIENS ENTRE LE TRAVAIL ET CETTE MALADIE, AVEC LE SOUTIEN DU SECTEUR DES TRANSPORTS ET DES RETRAITÉS.**

MULTIPLE S'ASSOCIE AU DÉPLOIEMENT DE CETTE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION. ET RETRACE UNE PRATIQUE SYNDICALE OÙ L'UNION FAIT LA FORCE.

Monique Rabussier est chargée de mission santé au travail à la fédération CFDT des transports et de l'environnement. Porte-parole de cette enquête-action auprès des médias, elle plante le décor : « On souffre tant avec le cancer du sein. C'est d'abord un problème personnel gravissime, car tu te bats contre la maladie et la mort. Ensuite, un problème financier, car en fonction de ta mutuelle, et de ta prévoyance, nous ne sommes pas toutes les mêmes face à cette maladie. Par exemple, pour une hôtesse de l'air à Air France, qui gagnerait 3000 euros, dont un tiers en primes, elle passe, au bout de 6 mois, à la moitié de ses indemnités journalières sur son salaire de base, soit 1000 euros. Tu risques de perdre ton logement. Deux fois sur trois, le conjoint te quitte. Tu te retrouves malade, pauvre et seule. La mutuelle te rembourse trois séances de psychothérapie par an. Pour la reconstruction du sein, il y a des tarifs très différents. Il y a aussi des perruques à 30 euros... et d'autres à 300 euros, pour des vrais cheveux. À la retraite, tu te retrouves pauvre. Mon engagement au sein du groupe, c'est de faire de la prévention primaire ; il faut que les femmes sachent qu'il y a un risque et comment s'en protéger. »

Le cancer du sein est la première cause de mortalité par cancer chez les femmes. Chaque année en France, environ 12 000 femmes en meurent, et 53 000 sont diagnostiquées. La moyenne d'âge au diagnostic est de 61 ans. Pour les femmes entre 50 et 74 ans, il existe un programme de dépistage gratuit.

Les facteurs de risques

Les facteurs de risque liés au mode de vie, tels que la consommation de tabac et d'alcool, sont connus. Les facteurs de risques professionnels le sont moins : il s'agit du travail de nuit, des rayonnements ionisants et des produits chimiques. Les rayonnements ionisants concernent notamment les hôtesses de l'air, les personnels des services de radiologie, les travailleuses du nucléaire.

Le travail de nuit est défini par au moins trois heures de travail de 21 heures à 6 heures du matin. La fréquence (au moins trois

nuits par semaine) et la durée (plusieurs années) entrent en ligne de compte dans la survenue d'un cancer du sein.

Une étude de 2010 de l'Inserm¹ montre que ce risque augmente d'environ 30 % chez les femmes ayant travaillé de nuit. Le Circ (Centre international de recherche sur le cancer) a classé le travail de nuit comme cancérigène probable, en risque 2A — comme certains produits ménagers interdits à l'usage domestique.

Selon les chercheurs, le travail de nuit perturbe le cycle circadien (cycle de 24 heures) qui permet, pour le dire simplement, de bénéficier d'un sommeil réparateur. En effet, l'exposition à la lumière diminuerait la production de « l'hormone du sommeil », la mélatonine, dont le pic se situe entre une et deux heures du matin et qui présente des effets anti-cancérigènes.

D'où l'importance d'une campagne de sensibilisation en direction des personnels hospitaliers notamment.

Maladie professionnelle

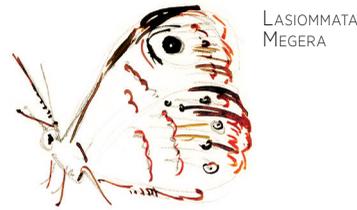
L'objectif de l'action, outre la prévention primaire et l'aide au maintien dans l'emploi, est de faire reconnaître le cancer du sein comme maladie professionnelle, avec les enjeux financiers que cela comporte. Pour cela, un comité scientifique a été mis en place en janvier 2018 avec des médecins du travail, une professeure d'épidémiologie, un animateur des questions de santé au travail de la Confédération européenne des syndicats, une animatrice de l'Institut national de recherche et de sécurité et un médecin ancien rapporteur des maladies professionnelles au ministère du Travail.

Le comité de pilotage a d'abord élaboré un dépliant, puis un questionnaire respectant toutes les règles d'épidémiologie. Il comporte des questions intimes, car il est nécessaire d'éliminer des facteurs médicaux (consommation d'alcool, de tabac), gynécologiques (règles tardives, grossesses pathologiques) et héréditaires, de manière à isoler l'impact des facteurs professionnels. Les données sont bien sûr anonymisées. À ce jour, 350 questionnaires ont été remplis. En ce moment, ils sont encodés dans un logiciel pour être analysés par un médecin épidémiologiste.

1. P. Guénel, A. Anger, D. Bachelet, É. Cordina, Sara, « Facteurs de risque professionnels et environnementaux des cancers du sein : l'étude CECILE », Inserm unité 754.



POLYOMMATUS
ICARUS

LASIOMMATA
MEGERA

Témoignages de militants

Rémi Bardeau,
membre de la commission exécutive du Grand Est :

« Depuis très longtemps, le syndicat des mineurs CFDT a mis en place des dispositifs d'accompagnement des maladies professionnelles. Ils se sont aperçus que c'était très important de travailler sur les tableaux de reconnaissance. Au niveau de l'Union régionale, on vient en appui logistique. Pour nous, c'est aussi un outil de développement, une façon de donner une réponse collective face à une maladie pas encore reconnue. »

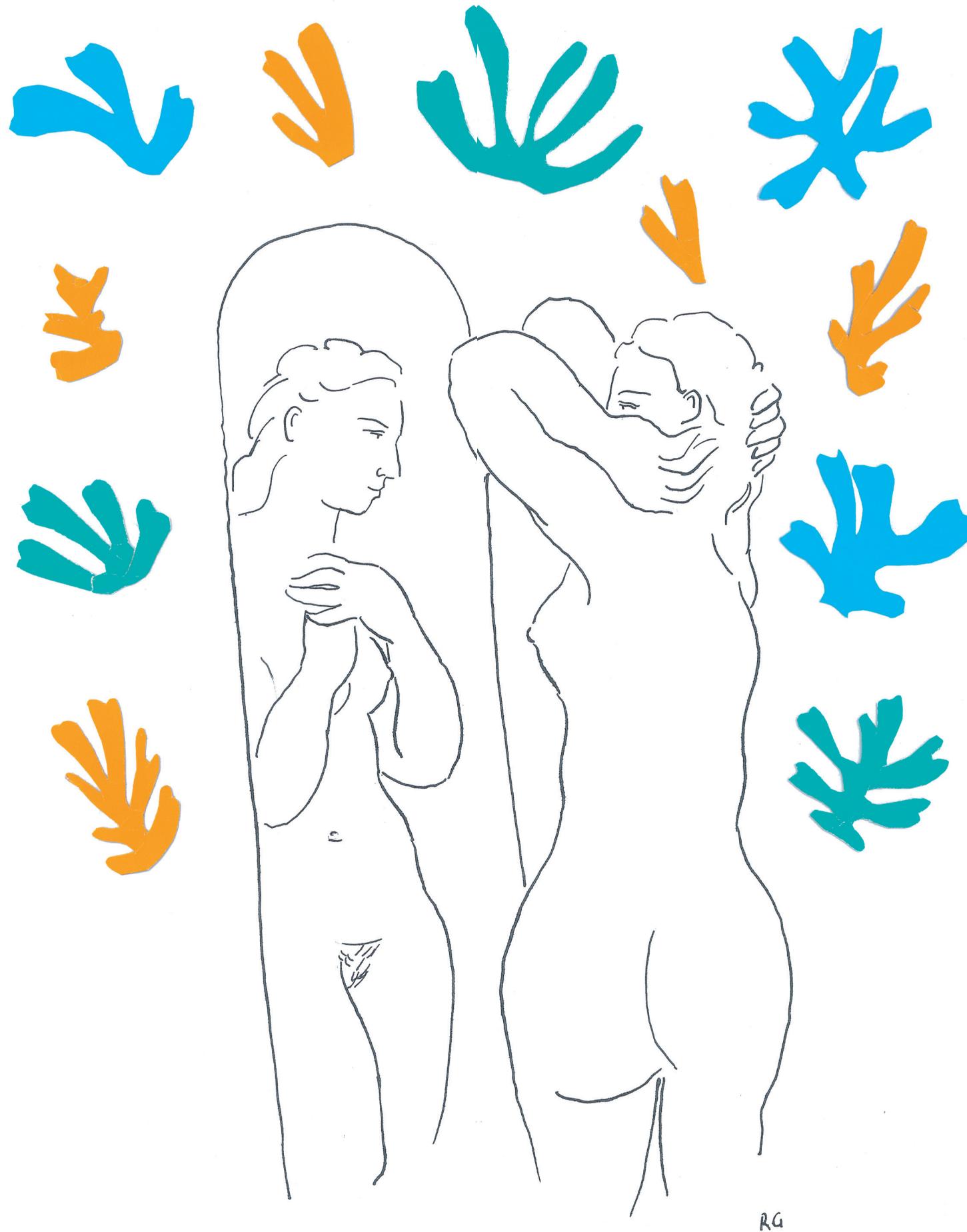
Nelly Bach, membre du comité de pilotage :

« Lors de notre conseil départemental santé-sociaux, François Dosso est venu nous voir en disant : « J'ai un grand projet, c'est de faire reconnaître le cancer du sein en maladie professionnelle. » On a tout de suite adhéré. On s'est lancés sur nos structures : eux sur les établissements du régime minier, et nous sur les Hôpitaux privés de Metz et ceux de Sarreguemines. Il faut maintenant lancer sur d'autres établissements du département et dans d'autres secteurs, car il y a aussi des soucis chez les coiffeuses, chez les prothésistes ongulaires... on n'est fermés à rien. »

Le Circ a classé le travail de nuit comme cancérigène probable.

François Dosso, membre du comité de pilotage :

« Très vite, nous avons pu mettre en route et fédérer dans d'autres structures de la CFDT : le réseau AT-MP [accidents du travail et maladies professionnelles], la Fédération des mines et de la métallurgie, grâce à laquelle nous avons pu tenir une formation à l'Institut du travail de l'université de Strasbourg, les équipes d'Air France et les santé-sociaux de Moselle, la nouvelle Union régionale du Grand Est et l'Union départementale de Moselle, qui ont pris en charge l'impression des 7000 dépliants utilisés pour le lancement de la campagne. »

OCHLODES
SYLVANUSMANIOLA
JURINA

Jonathan Caps, membre du comité de pilotage :

« En décembre 2018, lors d'un colloque organisé par l'ETUI (European Trade Union Institute) à Bruxelles, Monique Rabussin a fait une intervention qui a permis de présenter cette campagne. Les membres du comité de pilotage ont distribué les flyers de sensibilisation aux participants. Une équipe espagnole a déjà traduit ce flyer. Une avocate californienne pense dupliquer la méthodologie de travail : ils enquêtent sur les liens entre le travail sur des composants électroniques et l'apparition de troubles cognitifs ; cela concerne surtout des travailleurs mexicains sans-papiers... Une attachée parlementaire belge, également journaliste, souhaite nous rencontrer pour voir comment déployer le dispositif à l'international. En sachant qu'au Danemark, le cancer du sein est déjà reconnu comme maladie professionnelle. Certes avec des conditions drastiques, mais il y a une reconnaissance. »

Josiane Clavelin, du réseau des retraités :

Elle a repris contact avec d'anciennes collègues pour voir si elles étaient intéressées par cette campagne. « Une dizaine de personnes, et d'autres aussi parmi les actives, ont déclaré un cancer du sein. On a organisé un Kaffeeklatsch [papotage en prenant le café], et on en a profité pour remplir le questionnaire. Elles sont toutes d'accord pour être recontactées et avoir un suivi. Toutes ces femmes ont été pénalisées sur le plan professionnel. Certaines ne pouvaient plus travailler, d'autres ont dû être en mi-temps thérapeutique. Dans l'article, précisez que c'est vraiment sur une bonne ambiance qu'on a fait tout cela, sur un sujet pourtant grave. »

Grave, c'est le mot : à l'hôpital gériatrique de Creutzwald, neuf cancers du sein ont été recensés pour 130 salariés. Et on déplore à ce jour une vingtaine de cas de cancer du sein à l'hôpital de Freyming. « À l'époque, en pédiatrie, il y avait beaucoup de radios, et il fallait tenir la main des enfants à la dernière minute. » Ces femmes ont donc cumulé des facteurs de risque.

**Vous aussi, vous avez envie de participer ?
Activez le réseau CFDT !**

Vous souhaitez recevoir le questionnaire ?

Écrivez à : syndicat-57@sante-sociaux.cfdt.fr

Une version numérique du questionnaire devrait être prochainement mise en ligne sur le site de la confédération.

Vous êtes responsable de syndicat et vous souhaitez déployer cette enquête-action dans votre département ?

Écrivez à Jean-Luc Rué, coordinateur du groupe :

jeanluc.rue@grandest.cfdt.fr